

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

28 JUIN 2016

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Affectation du résultat de
fonctionnement de
l'exercice 2015 – Budget
Ville**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 29 juin 2016
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 30 juin 2016
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 juin 2016

Pour le Maire,
Par délégation,
La Directrice Générale Adjointe
des Services



Aline RIDET

L'an deux mille seize, le 28 juin à 21 heures, le Conseil
Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par
Monsieur le Maire le 21 juin deux mille seize, s'est réuni à
l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la
Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY, Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER,
Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD, Monsieur
LEBRAY, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU,
Monsieur PRIOUX, Monsieur JOLY, Monsieur PETROVIC,
Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur MIGEON,
Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame TEA,
Madame LIBESKIND, Madame CLECH, Madame LANGE,
Madame VANTHOURNOUT, Monsieur VILLEFAILLEAU,
Madame CERIGHELLI, Madame DUMONT, Monsieur
LAZARD, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES,
Monsieur LEVEQUE, Madame SILLY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur PIVERT à Monsieur PRIOUX
Monsieur BATTISTELLI à Monsieur LAMY
Monsieur COMBALAT à Madame RICHARD
Madame AGUINET à Monsieur ROUSSEAU
Madame NASRI à Monsieur JOUSSE
Monsieur LEGUAY à Monsieur PERICARD
Madame ANDRE à Madame TEA
Madame GOMMIER à Monsieur DEGEORGE

Etaient absents :

Monsieur MIRABELLI
Madame ROULY

Secrétaire de séance :

Monsieur PRIOUX

N° DE DOSSIER : 16 E 05a

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE
2015 – BUDGET VILLE

RAPPORTEUR : Monsieur SOLIGNAC

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Le Conseil Municipal vient d'examiner le Compte Administratif 2015 de la Ville.

REALISATION DE L'EXERCICE		DEPENSES	RECETTES
	FONCTIONNEMENT	69 202 370,77 €	78 892 372,44 €
	INVESTISSEMENT	24 113 626,72 €	19 819 822,97 €
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		619 308,68 €
	RESULTAT REPORTE INVESTISSEMENT	1 443 370,13 €	
TOTAL REALISATIONS + REPORTS		94 759 367,62 €	99 331 504,09 €
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	FONCTIONNEMENT		
	INVESTISSEMENT	4 478 886,10 €	529 427,00 €
	TOTAL DES RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	4 478 886,10 €	529 427,00 €
RESULTAT CUMULE	FONCTIONNEMENT	69 202 370,77 €	79 511 681,12 €
	INVESTISSEMENT	30 035 882,95 €	20 349 249,97 €
	TOTAL CUMULE	99 238 253,72 €	99 860 931,09 €

Soit un résultat global 2015 de + 622 677,37 €

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 10 309 310,35 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 9 686 632,98 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 622 677,37 €.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2016.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

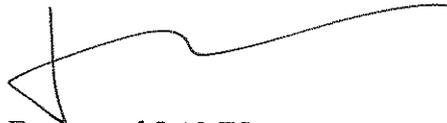
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À LA MAJORITÉ, Madame DUMONT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER (procuration à Monsieur DEGEORGE), Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame SILLY votant contre, Madame CERIGHELLI s'abstenant,

AFFECTE l'excédent de la Section de Fonctionnement soit 10 309 310,35 € au financement du déficit de la Section d'Investissement reports inclus pour 9 686 632,98 € et le solde au financement de la Section de Fonctionnement pour 622 677,37 €.

Ces affectations seront constatées au Budget Supplémentaire de l'exercice 2016.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye

